



Commission « Aide à la presse »

Date	26 avril 2022
Lieu	SMC et Visioconférence
Présences	Céline Flammang (Présidente), Thierry Zeien, Fabien Simon, Iris Depoulain, Luc Caregari, Roger Infalt, Richard Graf, Paul Peckels, Raphaël Kies, Steve Jacoby

Projet de compte rendu

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption des procès-verbaux des réunions du 18 janvier 2022 et 30 mars 2022

Les procès-verbaux sont approuvés.

3. Maintien du pluralisme

3.1. Analyse des demandes

La commission analyse les différents documents soumis par les éditeurs.

3.2. Adoption de l'avis

La commission est d'avis que la publication Delano remplit désormais les critères pour être considérée comme une publication mensuelle et que tous les éditeurs demandeurs respectent les critères d'éligibilité de la loi. Par conséquent, la commission adopte les calculs tels qu'ils ont été présentés pour les publications suivantes :

Contacto / Delano / Journal / L'essentiel / Lëtzebuenger Land / Luxtimes / Paperjam / Reporter / Revue / Tageblatt / Télécran / Wort / Woxx / Zeitung vum Lëtzebuenger Vollek.

4. Divers

Le président du Conseil de presse fait état des discussions au sein l'organe relatif aux journalistes professionnels en retraite.